

TRÉMEHEUC

n°92 – Mars 2024

Conseil Municipal du 16 février 2024

Ressources humaines - Prime exceptionnelle pouvoir d'achat

Le Maire propose, d'instaurer la prime exceptionnelle pourvoir d'achat dans la commune de Trémeheuc. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité : d'adopter la proposition du Maire, s'inscrire au budget les crédits correspondants, que les dispositions ci-dessus évolueront automatiquement au regard de la réglementation en vigueur.

Ressources humaines - Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

Le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel se compose de deux éléments : l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise liée aux fonctions exercées par l'agent et à son expérience professionnelle (I.F.S.E.), et le complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (C.I.).

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel présenté.

Dispositif « Argent de poche » 2024

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que depuis plusieurs années, le dispositif « argent de poche » existe au plan national. Cette action consiste à proposer aux jeunes habitants de la commune de 15 à 18 ans la réalisation de petits travaux sur le territoire communal pendant les congés scolaires.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de :

- Approuver la mise en place du dispositif argent de poche sur la commune selon les modalités présentées.
- Valider les termes du dossier d'inscription au dispositif argent de poche.
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Subventions aux associations 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

Voter les subventions de fonctionnement pour l'année 2024 comme suit :

Organismes	Montant 2023	Montant 2024	Organismes	Montant 2023	Montant 2024
Comité des Fêtes	150,00 €	150,00 €	Don du Sang	50,00 €	50,00 €
Comice agricole Canton de Combourg	250,00 €	250,00 €	La Croix d'Or - Alcool Assistance d'Ille-et-Vilaine	29,00 €	30,00 €
ADMR Pays de Combourg	200,00 €	200,00 €	Club de l'Amitié de Lourmais	52,00 €	100,00 €
Les Restaurants du Cœur - Les Relais du Cœur d'Ille-et-Vilaine	45,00 €	45,00 €	Office des Sports de la Bretagne Romantique	350,00 €	350,00 €
La Colombe Pontorsonnaise	20,00 €	20,00 €	Les anciens combattants CUGUEN - TREMEHEUC	48 €	50,00 €
FNATH - Section de Combourg Bazouges-la-Pérouse	46,00 €	50,00 €			

Salle Polyvalente – Devis équipements cuisine

Monsieur le Maire présente au conseil municipal des devis de l'entreprise KERFROID concernant le changement du matériel de la cuisine de la salle polyvalente.

Montant du devis (Four air pulsé 6 niveaux) : 4 845,41 € TTC

Montant du devis (Table adossée 1400x700mm) : 646,88 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, ces devis, et autorise Monsieur le Maire à les signer.

Salle Polyvalente – Devis remplacement porte d'entrée

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un devis concernant le remplacement de la porte d'entrée de la salle polyvalente de l'entreprise CHARTIER Frères pour un montant de 4 143,49 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, de valider ce devis.

Coordonnées

4, rue du Taillis
35 270 TRÉMEHEUC
02 99 73 22 26
mairie@tremeheuc.fr
www.tremeheuc.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et jeudi :
De 10h00 à 12h30
Et de 14h00 à 16h30

Salle Polyvalente – Devis remplacement des menuiseries extérieures

Monsieur le Maire présente au conseil municipal deux devis concernant le remplacement des menuiseries extérieures de la salle polyvalente.

Montant devis CHARTIER Frères : 22 302,84 € HT - Montant devis MARTIN Menuiseries : 27 795,58 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de valider le devis de l'entreprise CHARTIER Frères pour un montant de 22 302,84 € HT ; de solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) auprès de l'État ; d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire, à condition que la DETR soit octroyée.

Salle Polyvalente – Devis installation d'un vidéoprojecteur

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un devis concernant l'installation d'un vidéoprojecteur à la salle polyvalente de l'entreprise Monnier Elec d'un montant de 1 416,44 € HT. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, de valider ce devis.

Salle Polyvalente – Devis réfection toiture Nord

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un devis concernant la réfection de la toiture façade nord de la salle polyvalente de l'entreprise GAUTIER Couvertures d'un montant de 18 487,58 € HT. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, de valider ce devis.

CCBR – Estimation réfection de voirie – Route de la Bellenais

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un estimatif de la Communauté de Communes Bretagne Romantique concernant les travaux de réfection de la voirie à la route de la Bellenais pour un montant de 18 469,35€. Après en avoir délibéré le conseil municipal décide, à l'unanimité d'accepter ce devis, et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

Devis réparation porte de garage bâtiment communal

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un devis de l'entreprise ID Store concernant la réparation de la porte de garage du bâtiment communal d'un montant de 1 101,12 € TTC. Après en avoir délibéré le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter ce devis, et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

Salle Polyvalente – Devis isolation suite à dépose de la couverture

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un devis concernant l'isolation de la salle polyvalente suite à la dépose de la couverture, de l'entreprise GAUTIER Couverture pour un montant de 1 739,80 € HT. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité de valider ce devis.

Comité des Fêtes

Le comité des fêtes organise du 5 au 8 décembre 2024, un séjour de 4 jours sur le thème « Les Marchés de Noël en Alsace » (Illkirch – Strasbourg – Colmar) avec une soirée dîner spectacle au Royal Palace.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter M. GAUTIER au 06.67.48.98.70 ou Mme SORAIS au 06.40.30.89.52.

Solidaribus

Le Solidaribus, poursuit ses permanences mensuelles sur le secteur de la communauté de communes Bretagne Romantique en 2024 ! A partir du jeudi 14 mars 2024, les bénévoles de l'association tiendront des permanences mensuelles supplémentaires sur les communes de Bonnemain, Cuguen et Saint-Léger-des-Prés. Des passages à domicile sont également possibles sur demande sur les communes environnantes (Lanrigan, Trémeheuc, etc.) pour les personnes isolées.

Un vendredi par mois, les bénévoles du Solidaribus vous accueilleront :

- À Meillac, au mobil'hom « Le Cabanou » de 10h30 à 12h
- À Québriac, salle polyvalente La Nouasse (17 rue de la liberté) de 13h30 à 15h
- À Pleugueneuc, dans la salle communale (place de la mairie) de 15h30 à 17h

Les prochaines permanences auront lieu les vendredis 1er mars, 29 mars, 26 avril, 24 mai, 21 juin, 19 juillet et 16 août 2024.

Un jeudi par mois, ils vous accueilleront également :

- À Bonnemain, dans la salle de la Poterie (12 rue Frémisson) de 10h30 à 12h
- À Cuguen, au local foot du terrain de foot (Le Petit Mesnil) de 13h30 à 15h
- À Saint-Léger-des-Prés, dans la salle des conseils (rue des Marais) de 15h30 à 17h

Ces permanences auront lieu les jeudis 14 mars, 11 avril, 16 mai, 6 juin, 4 juillet et 1er août.

Les aides du Secours populaire sont accessibles à toute personne en situation de précarité, avec ou sans orientation d'un travailleur social. Pour toute demande de renseignements ou pour prendre rendez-vous pour le prochain passage du Solidaribus, vous pouvez joindre le Secours populaire par mail à solidaribus@spf35.org ou par téléphone au 02 90 02 78 83. Le Secours populaire recherche également de nouveaux bénévoles pour contribuer à faire vivre la solidarité sur le secteur lors des passages mensuels du Solidaribus !

ADMR

L'antenne de Combourg de l'ADMR recherche des bénévoles. Les personnes souhaitant s'investir peuvent contacter le 02.23.16.42.48.

Centre Local Hospitalier Saint-Joseph

L'USNP (Unité de Soins Non Programmés) est ouverte depuis le 2 octobre 2023 du lundi au vendredi de 9h à 18h30.



Tout patient doit être régulé soit par les professionnels de la CPTS ; par le médecin traitant ; par le SAMU (15) ; par le service d'Accès aux Soins (SAS) - Ligne directe : 02.22.75.03.27.